

MAIRIE
DE
REPLONGES



N° Délibération
D152026

Nombre de membres en
Exercice : 27

Présents : 27
Votants : 27
Pour : 27
Contre : 0

Date de la convocation :
20/03/2026

Extrait du Registre
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de REPLONGES

Séance du 27 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de REPLONGES, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière du 20 mars 2026, et sous la présidence de Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES.

Présents : Monsieur Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES,
M. GAULIN Christian – Mme PACCAUD Christine – M. MONTERRAT Raphaël –
Mme LOURD Mathilde – M. BERRY David, Maires-Adjoints,
M. RETY Jean-Pierre – Mme FONTIMPE Catherine – Mme DESBROSSES Marie-
Claire – ROUSSEAU Jean-Philippe – M. MONTERRAT Franck – M. RIGAUD Denis
– M. GAILLARD Bruno – Mme PONCET Florence – Mme DEGRANGE Valérie –
Mme BIGEARD Natacha – M. MURE Julien – M. MEYER Sébastien –
M. RAILLET Anthony – Mme MONIN Oriane – Mme BESSONE Esther –
Mme CHARNAY Sabrina – Mme CATHERIN Charlene – M. BATAILLARD Kévin
– M. MARECHAL Romain, Conseillers Municipaux.

Arrivée en cours de séance : Mme DUBOIS Christelle arrivée à la troisième question

Partie en cours de séance : Mme BONNAT Laura partie à la fin de la treizième question

Secrétaire : M. MARECHAL Romain

Objet de la délibération : **CONSTITUTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,
Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Cette désignation doit avoir lieu à bulletin secret. Il convient de précéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires ;

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 10 membres (5 titulaires et 5 suppléants) du conseil municipal élus par le conseil à la représentation au plus fort reste.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DECIDE de nommer dix (10) membres (5 titulaires et 5 suppléants) pour siéger à la Commission d'Appel d'Offres.

Puis Monsieur le Maire invite le Conseil à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection de dix membres.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

* Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	27
* Nombre de bulletins blancs	:	0
* Nombre de bulletins nuls	:	0
* Reste pour le nombre de suffrages exprimés	:	27
* Majorité absolue	:	14

Accusé de réception en préfecture
001-210103206-20260327-D152026-DE
Date de réception préfecture : 07/04/2026

Ont obtenu :

- Monsieur Raphaël MONTERRAT	27	voix	(vingt-sept)
- Monsieur David BERRY	27	voix	(vingt-sept)
- Monsieur Jean-Pierre RETY	27	voix	(vingt-sept)
- Monsieur Denis RIGAUD	27	voix	(vingt-sept)
- Monsieur Bruno GAILLARD	27	voix	(vingt-sept)
- Madame Florence PONCET	27	voix	(vingt-sept)
- Monsieur Julien MURE	27	voix	(vingt-sept)
- Monsieur Sébastien MEYER	27	voix	(vingt-sept)
- Monsieur Anthony RAILLET	27	voix	(vingt-sept)
- Monsieur Romain MARECHAL	27	voix	(vingt-sept)

Sont ainsi élus :

le Maire : Monsieur Bertrand VERNOUX

* Délégués titulaires :

Monsieur Raphaël MONTERRAT
Monsieur David BERRY
Monsieur Jean-Pierre RETY
Monsieur Bruno GAILLARD
Monsieur Anthony RAILLET

* Délégués suppléants :

Monsieur Denis RIGAUD
Madame Florence PONCET
Monsieur Julien MURE
Monsieur Sébastien MEYER
Monsieur Romain MARECHAL

Pour copie délivrée conforme aux registres,
Replonges le 02 avril 2026



Le Maire de REPLONGES,

Bertrand VERNOUX